

Présentation

Temporalités. Le temps : un enjeu social et politique

Blanche Le Bihan, Claude Martin and Johanne Charbonneau

Number 54, Fall 2005

Temporalités. Le temps : un enjeu social et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/012855ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/012855ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Le Bihan, B., Martin, C. & Charbonneau, J. (2005). Présentation : temporalités. Le temps : un enjeu social et politique. *Lien social et Politiques*, (54), 5–10.
<https://doi.org/10.7202/012855ar>

Présentation

Temporalités. Le temps : un enjeu social et politique

La question des temps sociaux et de leur articulation occupe une place croissante dans le débat public. En Europe, cette thématique a notamment pris la forme d'une réflexion sur la « conciliation entre vie familiale et vie professionnelle », ou sur ce que l'on appelle désormais « balance entre travail et vie familiale ». Cette réflexion a conduit à l'adoption par les institutions européennes d'une série de dispositions, recommandations et mesures ayant pour objectif de promouvoir cet équilibre.

Ce questionnement sur l'articulation des temps de la vie renvoie au premier chef à l'évolution du marché du travail et des modes de production, avec la généralisation de la flexibilité, qu'il s'agisse de la flexibilité des statuts correspondant au développement des emplois précaires, à durée déterminée, au travail à temps partiel contraint ou intérimaire, ou encore de la flexibilité de la main-d'œuvre, avec l'apparition du modèle d'une société fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, imposant à ladite main-d'œuvre une disponibilité continue et parfois faiblement prévisible. Cette évolution des conditions de production et de travail amène encore une réflexion intense sur les politiques d'emploi et de régulation du temps de travail, avec différents modèles, plus ou moins négociés entre les différents acteurs en présence (État, syndicats patronaux et employés, collectivités locales) ¹.

De telles évolutions posent de façon inédite la question des chocs entre vie privée et vie professionnelle, le problème de l'incompatibilité des temps sociaux de nos contemporains, avec une avalanche de conséquences en termes de mal-être social, de tensions familiales, de stress, de mauvais état de santé, etc. À ces phénomènes s'ajoute encore la thématique des inégalités face à ces mutations sociales et économiques. Le choc des temps de la vie se pose en effet de manière plus aiguë encore pour les personnes en situation de précarité. Le temps vécu par ces personnes vulnérables se confronte alors au temps des institutions. Le temps libéré peut s'avérer un temps inutile ou inutilisable.

Au plan politique, cette réflexion sur le temps renvoie encore à d'autres initiatives. Après l'Italie et la France, notamment, l'idée de concevoir une « politique des temps » à l'échelle locale, et surtout municipale, pour faciliter l'ajustement des temps complexes de la vie quotidienne se développe dans de nombreux autres pays européens, un phénomène moins présent au Québec. Un certain nombre d'expérimentations, comme les « bureaux des temps », voient le jour pour concevoir la meilleure organisation possible des temps dans la ville : temps des citoyens, temps des institutions, des administrations et des commerces, temps des jeunes et des moins jeunes, etc. Des arbitrages d'une grande complexité accompagnent ces expériences qui confrontent ces territoires à des dilemmes considérables. Faut-il ainsi, par exemple, développer de nouvelles plages horaires d'accès à un certain nombre de services publics pour les actifs, alors même que ce faisant les professionnels de ces services risquent d'en subir eux-mêmes les conséquences ? Faut-il développer l'ouverture des commerces en dehors des plages horaires qui étaient autrefois conçues comme « normales », à l'exemple de ce qui se vit déjà en Amérique du Nord, au Québec par exemple ? Faut-il encore développer une offre de prise en charge de la petite enfance pour répondre aux besoins des parents soumis à des horaires non standard ou atypiques, avec les conséquences que cela aura pour les professionnels de la petite enfance ? Faut-il accepter de laisser les entreprises se « défausser » en quelque sorte des conséquences et coûts

sociaux de leurs choix productifs pour les ménages et pour les pouvoirs publics? Faut-il admettre que nos sociétés post-industrielles fonctionnent dans une «économie 24/7», comme commencent à la qualifier un certain nombre d'experts²?

En concevant ce numéro, nous avons conscience d'ouvrir une véritable boîte de Pandore. Le temps est par excellence une (anti-) matière qui impose une réflexion globale, philosophique, psychologique, sociologique, anthropologique. Il paraissait donc difficile d'en délimiter a priori l'approche.

Si ce numéro invite à la réflexion sur la pertinence de telles politiques ou sur la réelle capacité de nos sociétés à les mettre en œuvre, il vise d'abord à réinscrire cette analyse dans le contexte des transformations récentes des temporalités individuelles, professionnelles et sociales et de l'évolution de notre rapport au temps. En ce sens, ce numéro poursuit bien le projet éditorial de «Lien social et Politiques»: analyser en même temps et parallèlement les évolutions au plan des subjectivités et des liens sociaux primaires et le lien avec les politiques publiques.

Du point de vue subjectif et individuel, la question du temps prend de nouveaux accents. Nous observons ainsi que les parcours de vie individuels sont de plus en plus diversifiés. Cela témoignerait-il d'une plus grande capacité de définir soi-même l'ordre dans lequel se succéderont les événements de sa vie et la durée des différents épisodes qui la composent, de choisir, en quelque sorte à quel moment on veut étudier, travailler, devenir parent, prendre sa retraite? Existe-t-il de telles stratégies temporelles? Sinon, quelles seraient les causes de cette diversité grandissante? Doit-elle, par exemple, être lue comme le seul résultat de la précarité de l'emploi et de la flexibilité recherchée par les entreprises?

Cette dimension subjective du passage du temps conduit à interroger également les étapes de la vie, les passages et transitions du cycle de vie. La société industrielle des Trente Glorieuses dessinait des parcours de vie relativement pré-formatés, avec des passages clairs et assez universels: de l'enfance (temps de la socialisation primaire et de la scolarité) à l'âge adulte (temps du travail) en passant par la transition de l'adolescence, de l'âge adulte au troisième âge de la vie (temps de l'arrêt de l'activité pour obtenir «un repos justement gagné à la sueur de son front»). Mais nous nous trouvons désormais face à une complexité croissante des étapes de l'existence, non seulement en termes de nombre d'étapes, mais aussi du fait que les transitions sont de moins en moins claires entre chacune d'entre elles. Ainsi, il est de plus en plus évident que la jeunesse n'est pas qu'un mot, mais bien une étape en soi, dont les frontières s'estompent continuellement³. La transition vers l'âge adulte, faite de multiples allers-retours, d'une combinatoire complexe de pans identitaires multiples, n'est jamais véritablement acquise, comme le montre parfaitement Claire Bidart dans ce numéro. De même, le troisième âge, qui apparaît désormais comme l'âge du temps libéré, de la consommation et des loisirs, semble déboucher sur un quatrième âge où se conjuguent de plus en plus souvent incapacités, maladies chroniques et dépendance.

Le rapport au temps diffère-t-il d'une génération à l'autre, se demandent Diane-Gabrielle Tremblay, Renaud Paquet et Elmustapha Najem. Comment évolue-t-il au fil des années qui passent? Se définit-il différemment en France, au Québec ou dans d'autres sociétés? On peut aussi évoquer les rituels sociaux qui encadrent notre rapport au temps. Quel serait, finalement, le rôle des institutions publiques dans la définition même des temps sociaux?

Ainsi, avant même de penser à définir de nouvelles politiques du temps, nous pouvons nous demander quelle gestion du temps était auparavant proposée par des institutions telles que l'école ou le milieu du travail et de quelle manière elle évolue. Comment s'articulent alors temps institutionnels et temps individuels ? Comment s'influencent-ils les uns les autres ?

Face à cette avalanche de questions soulevés, ce numéro de *Lien social et Politiques* réunit une somme de contributions qui éclairent trois questionnements principaux.

Dans une première section, sont regroupés trois articles qui abordent sous divers angles la question des rapports entre *temporalités et genre*. Paul Bouffartigue propose ainsi un papier bilan sur la division sexuée du travail professionnel et domestique, sous l'angle du temps. Partant des constats dressés par les travaux de J. Gershuny (légère augmentation du temps de travail rémunéré, convergence des emplois du temps des hommes et des femmes, renversement de la relation précédemment établie entre temps de loisir et niveau d'éducation), Bouffartigue insiste sur l'effet de polarisation sociale et de renforcement d'une inégalité dans les trajectoires féminines, en comparant les situations respectives des femmes cadres et appartenant aux professions libérales, des infirmières et des employées peu qualifiées de service. Il montre aussi, à l'appui de l'expérience française des 35 heures, les limites de cette expérimentation en termes, précisément, d'inégalités face à la maîtrise de ce temps libéré.

Dans son article, Amélie Benoit se tourne vers les hommes et montre que les pères d'aujourd'hui ne présentent pas tous le même type de rapport au temps, les mêmes représentations de l'équilibre souhaitable entre la vie de famille et les obligations professionnelles. Si, en moyenne, les pères québécois consacrent plus de temps à leur famille que leurs homologues canadiens et américains, certains en font leur objectif principal et ajustent leurs choix professionnels en conséquence, alors que d'autres présentent un comportement plus traditionnel; le travail occupe alors la première place dans leurs priorités.

L'article de Catherine Cicchelli-Pugeault porte également sur le genre et s'interroge sur la concurrence des temps — physiologique, domestique, parental, éducatif, personnel, professionnel — à laquelle sont confrontées les femmes. Mais son angle d'analyse est spécifique: à partir d'entretiens qualitatifs menés auprès de femmes de plus de 50 ans sur le thème du retour sur soi, l'auteur s'intéresse à la fois au rapport au temps qu'elles expriment, et à l'impact que peut avoir le contexte d'entretien sur la narration par ces femmes de leur trajectoire.

Une seconde section est consacrée aux *trajectoires de vie et aux temporalités vécues*. Dans son article, Claire Bidart rend compte d'une enquête de suivi d'une cohorte de jeunes en examinant très finement le processus d'entrée dans l'âge adulte, non pas au sens communément développé des conditions concrètes de ce passage, mais bien plutôt sous l'angle du vécu de ce passage, du ressenti de cette transition. Elle repère ainsi à la fois la permanence de certaines thématiques (faisant référence aux responsabilités, à l'autonomie, au souci des autres) ou événements (accès à l'emploi, formation d'un couple, naissance d'un enfant), et les hésitations, les envies de fuir le poids que représente parfois ce sérieux de la vie adulte, ses contraintes, ses charges. Comme elle le souligne, l'entrée dans l'âge adulte apparaît comme une transition progressive, mitigée, gorgée d'ambivalences.

À partir de seize récits de vie de femmes âgées de 38 à 55 ans, Laurence Charton explore le sens donné au parcours familial. Trois logiques sociales sous-tendant trois types de rapport au temps ont été identifiées. La première s'inscrit dans la continuité et la tradition de l'institution familiale. La seconde laisse place à l'individu qui cherche à conquérir son autonomie par la maîtrise du temps, par sa capacité d'anticiper et de planifier les événements du parcours de vie. La troisième logique exprime plutôt le rejet des limites imposées par la société, la valorisation du temps suspendu, de la liberté par rapport aux contraintes temporelles des vies bien dessinées par la norme.

Pierre Doray, Paul Bélanger et Lucia Mason se sont plutôt intéressés à l'articulation entre le passé, le présent et le futur qui marquent les carrières scolaires de vingt-neuf adultes ayant fait le choix d'un retour aux études. Le poids du capital culturel et intellectuel, qui exprime l'influence du passé sur les parcours scolaires, n'est, en effet, pas le seul facteur explicatif des différences observées au sein de ce groupe. L'expérience en cours, les adaptations et conciliations qu'elle exige, les échecs qu'elle entraîne parfois, les attentes à l'égard des programmes scolaires choisis qui ne sont pas toujours comblées par l'expérience vécue, voilà autant d'éléments qui contribuent à dessiner différents cas de figure où se recomposent des temporalités forts diverses.

Une troisième partie regroupe des articles consacrés plus spécifiquement au *choc des temporalités*, celles qui fonctionnent côte à côte, sans parvenir à entrer en cohérence.

Ainsi, Gérard Rimbert confronte deux temporalités bien différentes à l'œuvre dans les maisons de retraite: celle de l'entreprise de service et celle des personnes âgées: le temps rationalisé et le temps domestique, le «faire vite» et le «respecter le rythme de chacun». Ces deux univers, celui du chronomètre et celui du carillon, entrent parfois en conflit ou en concurrence, au sens que la planification collective de certaines tâches peut s'avérer blessante ou incompatible avec l'éthique qui invite à respecter la personne âgée dans sa lenteur et son rythme propre.

Dans son article, Mohamed Madoui s'intéresse lui aussi à la confrontation entre deux temps distincts, celui de l'entreprise, caractérisé par la productivité et la flexibilité, renvoyant aux transformations liées à l'économie de marché, et celui de la prière, imposant un rythme spécifique et une rigueur quotidienne. Fondée sur une série d'entretiens qualitatifs auprès d'entrepreneurs en Kabylie, l'analyse met en lumière les difficultés de conciliation entre ces deux temporalités et l'intérêt économique que peut avoir l'entrepreneur à favoriser au quotidien cette conciliation.

C'est en confrontant deux thèses qu'il qualifie d'utopistes, celle de la «société du temps libre» et celle de la «modernité avancée», que Jean-Marie Lafortune questionne plutôt le rapport entre temps de travail et temps libre et le rôle dévolu à l'engagement citoyen, dans une société où prime la quête de confort et de statut. Selon l'auteur, cette dernière se traduit le plus souvent par un débordement des activités professionnelles sur le temps libre ou par un investissement prioritaire du côté de la consommation ou de la culture, mais non par un engagement citoyen, comme l'avaient peut-être souhaité certains utopistes.

L'augmentation du temps de loisir semble aussi l'objectif poursuivi par la minorité de ceux qui aimeraient réduire les heures de travail, selon Diane-Gabrielle Tremblay, Renaud Paquet et Elmoustapha Najem, qui font aussi le constat que la majorité des travailleurs québécois souhaite plutôt augmenter leurs heures travaillées. Provenant d'une

enquête qui s'est intéressée aux aspirations des personnes en emploi, ces résultats peuvent étonner dans un contexte où le conflit entre les responsabilités familiales et les activités professionnelles est régulièrement dénoncé.

Est-ce pour cela qu'il est si difficile, au Québec, de développer des politiques temporelles, à l'image de ce qui s'est produit en France et en Italie, permettant de faciliter les ajustements entre les obligations familiales et les autres activités de la vie quotidienne? Selon Nicole Brais, si les problèmes de conciliation travail-famille sont publiquement reconnus et largement discutés au Québec, le débat sur l'articulation des temps de la vie quotidienne demeure confiné à un cercle restreint d'intervenants des milieux gouvernementaux, de la recherche et de certains organismes actifs sur le plan des questions familiales. Plusieurs éléments spécifiques du contexte social, économique et politique québécois sont invoqués pour expliquer les différences avec les pays européens.

La dernière section de ce numéro adopte un autre angle: analyser ce qui pourrait être appelé *temps dominé* ou *temps des précaires*.

L'article de Mathias Millet et de Daniel Thin porte sur «le temps des familles populaires». Les deux auteurs analysent l'impact des situations de travail précaire, de travail flexible ou même de chômage (situations dites de «désaffiliation salariale») sur la vie quotidienne des familles. En effet, ces dernières doivent s'adapter à des horaires décalés, parfois imprévisibles, ou à des situations de travail temporaire, ce qui impose une recomposition des temporalités familiales traditionnelles. Les moments familiaux ne sont plus les mêmes, le rythme de travail des parents ne suit plus celui du temps scolaire et, d'une manière générale, il n'existe plus aucune régularité du quotidien. Les deux auteurs insistent tout particulièrement sur les conséquences de ces temps familiaux pour l'apprentissage des enfants et les pratiques en matière de santé.

Comme Mathias Millet et Daniel Thin, Christian Papinot s'intéresse à une population précaire, celle des jeunes diplômés en insertion professionnelle et travaillant en intérim. L'analyse montre bien les difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion quotidienne de leur temps de travail, dont la flexibilité connue et acceptée rend difficile la préservation d'un temps personnel défini. S'appuyant sur une étude qualitative approfondie, l'auteur rend ainsi compte de ce qu'il appelle les «logiques de débordement» et des stratégies «d'endiguement» mises en place par les jeunes diplômés.

Dans le cadre d'une étude visant à comprendre le fonctionnement d'un service de formation et d'accompagnement destiné aux jeunes adultes faiblement scolarisés en rupture de parcours scolaire, Sylvain Bourdon et Rachel Bélisle ont réalisé une activité d'observation directe, ainsi que des entretiens auprès des jeunes et des intervenants associés à ce dispositif. Bien que le choc des temporalités de référence des deux groupes soit évident, l'analyse montre bien le travail constant des intervenants qui cherchent à adapter un dispositif conçu pour construire de l'avenir dans les parcours chaotiques de ces jeunes, afin de respecter leur manière de vivre au présent, à chaque minute d'une existence suspendue, en attente d'une écoute et d'une compréhension dont ils ont peu profité jusque-là.

S'il ne peut prétendre aborder toute la gamme des questions soulevées par la thématique des temporalités, des temps sociaux, de leur évolution et de leur régulation, ce numéro de *Lien social et Politiques* propose une synthèse

10

originale et empiriquement nourrie de ce qu'elle recouvre dans nos sociétés développées, avec, comme toujours, la richesse que fournit une analyse croisant et comparant deux contextes à la fois proches et lointains : celui du Québec et de l'Amérique du Nord, celui de la France et de l'Europe.

Bonne lecture !

Blanche Le Bihan
LAPSS-ENSP, Rennes

Claude Martin
CRAP-CNRS, IEP de Rennes, LAPSS-ENSP

Johanne Charbonneau
INRS-Urbanisation, culture et société

Notes

¹ Voir sur ce point Jacqueline O'Reilly, éd. 2004. *Regulating Working Time Transitions in Europe*. Edward Elgar.

² Harriett B. Presser. 2003. *Working in a 24/7 Economy. Challenges for American Families*. New York, Russell Sage Foundation.

³ Voir le numéro 43 de *Lien social et Politiques*, intitulé « Voir les jeunes autrement ».